

l'honorable député de Peel (M. Graydon). Tous ceux que l'avenir du monde et le sort de leurs enfants préoccupent parcourront les rapports publiés à la suite de cette historique conférence. Les organismes créés par la Charte des Nations Unies sont nombreux et ils peuvent, avec la collaboration désintéressée et les efforts conjugués, rendre d'inappréciables services.

Quant à la Charte elle-même, elle concrétise bien des siècles d'efforts inlassables, et inutiles pourtant, vers l'établissement durable de la paix. Plusieurs leçons doivent être recueillies de cette conférence préparatoire à l'organisation et au maintien de la sécurité et de la paix. Les nations qui ont participé à la conférence doivent, si elles veulent en voir se réaliser et s'épanouir les fruits, être imbues véritablement des principes exposés dans ce document mémorable.

Je suis parfaitement de l'avis exprimé tout à l'heure par l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) au sujet de la souveraineté des nations. Aucune nation, si puissante soit-elle, ne doit plus maintenant proclamer sa souveraineté absolue et son indépendance totale.

La Charte des Nations Unies est une atteinte nécessaire à la souveraineté de chacune des nations signataires. Le Dr P. H. Winfield, professeur de droit anglais à Cambridge, qualifiait cette Charte :

Une limitation de la souveraineté nationale dans la mesure où l'exigent les obligations de la Charte.

Il a ajouté :

La liberté la plus précieuse est celle qui est conforme à la loi.

C'est là, me paraît-il, la condition fondamentale aux espérances rêvées par toutes ces nations de bonne volonté qui, une fois de plus, entendent rétablir la dignité humaine et la paix dans les relations internationales.

Bien des moyens qui n'existaient pas auparavant aideront le monde à maintenir un sain équilibre entre les peuples libres. Il est vrai qu'après l'autre guerre toute une propagande fut répandue pour prêcher les idées de concorde et de paix. Mais aujourd'hui, avec les progrès du transport, avec les contacts plus fréquents entre les peuples et les particuliers, cette propagande sera mieux dirigée et elle atteindra mieux toutes les masses populaires.

Cette propagande, pour en assurer le succès, tous les chefs d'Etat des Nations Unies devront l'appuyer. Ils devront même en prendre l'initiative en exprimant leurs avis personnels et en formulant des recommandations à leurs administrés. Certains ont déjà démontré leur intention de collaborer sous ce rapport.

[M. Pinard.]

Le 10 octobre dernier, à la première réunion de l'Association des Nations Unies de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sa Majesté le Roi s'exprimait en ces termes :

La Ligue de sécurité mondiale des Nations Unies peut devenir la gardienne de la paix, un instrument de progrès et le moyen de poser les fondements d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

En cette même circonstance, l'ancien secrétaire d'Etat américain, aujourd'hui délégué des Etats-Unis à la conférence des Nations Unies, et alors représentant officiel de son pays, M. Stettinius, disait :

Nos intérêts sont engagés dans la paix et le bien-être de l'Asie et de l'Europe et nous entendons défendre ces intérêts sur les deux continents, non pas en cherchant à dominer, mais dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et comme associé agissant dans la lutte pour la cause de la paix et de la sécurité.

M. BLACKMORE: L'honorable député me permet-il une question avant six heures? Il n'est que juste, il me semble, qu'il en donne la permission, puisqu'il y a quelques instants il a prononcé des paroles qui constituaient réellement des insinuations concernant certains honorables députés qui siégeaient au Parlement le printemps dernier. Il a dit trop ou trop peu. Je lui demanderais, avant la reprise de la séance, à huit heures, de préparer la preuve documentaire de ses affirmations au sujet d'honorables représentants qui siégeaient en cette enceinte le printemps dernier.

M. PINARD: Je ne faisais pas du tout allusion à des honorables députés du groupe créditiste. Je parlais de trois ou quatre membres du Parlement, faisant partie d'un groupe dont quelques-uns seulement ont réussi à se faire réélire, qui ont voté contre la participation du Canada telle que prévue par la résolution à l'étude à ce moment-là, visant à envoyer une délégation à San-Francisco. Voilà à quoi je faisais allusion; mais qu'on me permette d'ajouter...

M. l'ORATEUR: Il me répugne d'interrompre l'honorable député, mais il est six heures.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. PINARD: Monsieur l'Orateur, avant la suspension de la séance, je traitais de certains moyens capables de rendre plus profitable, selon moi, la Charte des Nations Unies.

Comme dernier de ces moyens, il y a les progrès effrayants de la science moderne au service de la guerre, qui constitueront une menace salubre à ceux qui voudront précipiter le monde dans d'autres conflits.